

Collectif



Sainte – Baume

haltebruits.stebaume@free.fr

FFSA
32, avenue de New York
75781 Paris Cedex 16

A l'intention du président de la commission homologation circuit Paul Ricard.

Le 19 mars 2021

Objet Homologation du Driving center du circuit Paul Ricard le 1 avril 2021

Veillez trouver ci-joint nos demandes qui représentent l'ensemble des associations concernées par le circuit Paul Ricard ainsi que AEC Environnement habilité par la préfecture.

A) Transition énergétique

Nous souhaitons que la loi sur la transition énergétique soit respectée. Elle impose une réduction des gaz à effet de Serre **de 50% sur la période 2010 à 2030.**

Rien n'a été imposé par le décret d'homologation depuis 2010 concernant la réduction de gaz à effet de Serre, en outre la nouvelle homologation devra couvrir la période jusqu'à 2026. Cela implique une réduction de l'ordre de **40% minimum.**

Aussi nous demandons :

Article 3 :

Monoplaces et sport biplaces jusqu'à 2000 cc :	soit porté de 12 à 7
Voitures tourisme et grand touriste :	soit porté de 16 à 10
Motos :	soit porté de 24 à 14
Side-cars :	soit porté de 14 à 8

Article 4 :

Le nombre de dérogation :	soit porté de 15 à 9
---------------------------	-----------------------------

Nous parlons de l'homologation du Driving Center, qui n'a pas à être confondu avec écologie de la structure du circuit.

B) Enregistrement décibel du bruit

En mars 2020 une réunion au circuit Paul Ricard concernant les enregistrements réalisés conjointement avec le matériel utilisé par le circuit et nos propres équipements.

Les équipements ont enregistré simultanément,

101,1 dB A à 7km du circuit. (ci-joint documents)

Halte aux Bruits Sainte Baume : 275 chemin des Amandiers : 83330 Le BEAUSSET

Collectif



Sainte – Baume

haltebruits.stebaume@free.fr

Notre première remarque est que les autres enregistrements à l'intérieur du circuit le 23 octobre 2019 ont été effacés (voir document de Hager), mais ils ont oublié d'effacer la moyenne à 72,5 dB A : **Ce qui prouve que l'enregistrement existait avant effacement.** Le bruit était répétitif et correspondait à un tour de circuit. Aucun bruit extérieur ne pouvait ressembler au passage régulier d'un bolide.

Monsieur Clair Stéphane nous a confirmé que la piste principale du circuit ne fonctionnait pas ce jour. En conséquence le bruit venait donc du **DRIVING CENTER à 101,1 dB A.**

Depuis 5 ans, **RIEN** a été fait par conséquent la seule solution est de réduire le bruit du Circuit Paul Ricard.

La seule solution est de réduire le nombre de véhicules, d'heures et les jours de fonctionnement et d'exceptions.

Les gens de la région ne supportent plus le vacarme, en application de la conjugaison du code de l'environnement et de celui de la santé publique ont le droit au respect de leur tranquillité qu'il vous appartient de faire appliquer.

En l'absence de décision positive nous serions contraints de nous faire entendre différemment et à des moments propices..."

Dans l'attente de vos décisions, nos respectueuses salutations.

Présidents du HBSB

Jean-Pierre Hoornaert, Thierry Dubois
Porte-paroles du collectif

Halte aux Bruits Sainte Baume : 275 chemin des Amandiers : 83330 Le BEAUSSET